REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières

MIRAH
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS VIVRIÈRES
PDC2V

Direction des Professionnelles et de l'Appui au financement (DOPAF)

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR CONCEVOIR ET RENDRE FONCTIONNEL UN SYSTEME INFORMATISE DE SUIVI DES PERFORMANCES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES (OPA) DU SECTEUR DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Financement :
Banque mondiale, Projet N°P171613

Composante 1 : Amélioration de l'environnement des affaires et du renforcement institutionnel

Sous-composante 1.1 : Renforcement des capacités des entités publiques clés supervisant le secteur

Volet 1 : Renforcement des capacités de la Direction des Organisations professionnelles agricoles (DOPA) MEMINADER et de la Direction des Organisations Professionnelles Agricoles et de l'Appui au Financement (DOPAF) MIRAH

Activité :C11110 : Concevoir et rendre fonctionnel un système informatisé de suivi des performances des OPA de la DOPAF

SOMMAIRE

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE 3
II- OBJECTIFS DE LA MISSION DU CONSULTANT 4
III- RESULTATS ATTENDUS.....4
IV- METHODOLOGIE.....4
V- LIVRABLE 4
VI- DUREE DE LA CONSULTATION.....5
VII- PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT 6

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la transformation structurelle du sous-secteur vivrier en vue de mettre en œuvre le Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA II), le Gouvernement ivoirien a signé avec la Banque mondiale, l'accord de financement pour la mise en œuvre du Projet de Développement des Chaines de Valeur Vivrières (PDC2V). Le PDC2V, vise à soutenir le développement de chaînes de valeur vivrières compétitives, résilientes et inclusives, au profit des acteurs dans les zones du Projet. Il permettra ainsi une intégration cohérente des activités en amont et en aval de la production agricole.
La mise en œuvre du projet permettra d'une part de lever les contraintes majeures à la croissance du secteur agro-alimentaire et d'autre part, de stimuler le développement de chaines de valeurs vivrières. Ce faisant, le PDC2V offre de réelles opportunités de partenariats privés entre les acteurs des chaines de valeurs ciblées que sont le manioc, l'horticulture et l'aquaculture, et renforcera ainsi les investissements pour améliorer et moderniser les segments et les acteurs les moins performants de ces chaines de valeurs.

En outre, le PDC2V, à travers la sous-composante 1.1 renforcera les capacités des entités publiques clés supervisant le secteur en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité et de l'efficience de leurs services et en les sensibilisant aux pratiques d'atténuation des effets du changement climatique.

C'est dans ce cadre que la Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement, qui est chargée susciter les conditions d'émergence, de responsabilisation des acteurs des filières de productions animale et halieutique et de promouvoir le mouvement coopératif du secteur des ressources animales et halieutiques , d'appuyer à la rechercher de financement et de partenariat intervient en qualité d'agence d'exécution pour mettre en œuvre certaines activités de cette sous-composante
En effet, les constats suivants ont été faits dans plusieurs filières :

- Le nombre pléthorique et indéterminé d'organisations au niveau des sociétés coopératives de base ;
- La difficulté de disposer de données statistiques viables et fiables à même de favoriser une organisation adéquate des organisations des producteurs ;
- Le manque de crédibilité des sociétés coopératives vis-à-vis des institutions financières, ce qui les prive d'un financement essentiel pour demeurer concurrentielles sur le marché

Ces contraintes sont dues à la capacité limitée des institutions nationales assurant la supervision, l'appui et les services nécessaires à la structuration du développement du sous-secteur vivrier.

Face à ces difficultés et aux défis liés à la création d'un nouveau cadre réglementaire (Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives, ordonnance n°2011-473 du 21 décembre 2011 relative aux Organisations Interprofessionnelles Agricoles, etc.), il était nécessaire de trouver des solutions pratiques permettant de suivre de façon efficiente la gestion des OPA.

Ainsi, la DOPAF a initié l'élaboration d'un outil de veille économico-financier et de gestion capable de recueillir, centraliser et analyser toutes les données techniques, financières, administratives et comptables des sociétés coopératives dans le cadre du projet PDC2V.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de la sélection d'un consultant pour la réalisation des travaux nécessaires à la conception et au fonctionnement dudit logiciel.

II- OBJECTIFS DE LA MISSION DU CONSULTANT

2.1. Objectif général

L'objectif général est de concevoir le logiciel de suivi des performances des Organisations Professionnelles Agricoles du secteur des ressources animales et halieutiques et de créer un système connecté au bénéfice des services en charge des OPA.
De façon spécifique il s'agira de :

- Réaliser un diagnostic des outils de suivi des performances des OPA du secteur des ressources animales et halieutiques ;
- Définir les besoins et les indicateurs de suivi des performances des OPA ;
- Concevoir un logiciel de suivi des performances des OPA. Les systèmes informatiques proposés devront être adaptés aux réalités des OPA et accessibles pour une exploitation effective ;
- Former les agents de la DOPAF au niveau central et déconcentré à l'adoption et au déploiement du logiciel de suivi des performances des OPA ;
- Former les organisations professionnelles de la chaine de valeurs aquacole à l'appropriation et l'utilisation du logiciel de suivi des performances des OPA.

III- RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- L'état des lieux des outils de suivi des performances des OPA du secteur des ressources animales et halieutiques est réalisé ;
- Les besoins et les indicateurs de suivi des performances des OPA sont définis sur la base des résultats du diagnostic ;
- Un logiciel de suivi des performances des OPA adapté aux besoins et réalités des OPA et utilisateurs est conçu ;
- Les agents de la DOPAF au niveau central et déconcentré sont formés à l'adoption et au déploiement du logiciel de suivi des performances des OPA ;
- Les organisations professionnelles de la chaine de valeurs aquacole sont formées à l'appropriation et l'utilisation du logiciel.

IV-METHODOLOGIE

Les activités de la mission se baseront sur la méthode participative qui prendra en compte tous les acteurs concernés. Les modalités pratiques de mise en œuvre de la mission relèvent de la compétence du prestataire conformément aux objectifs et résultats attendus.
Pour l'atteinte des résultats de la présente mission, la DOPAF assurera au consultant un accompagnement et une facilitation sous diverses formes : désignation de personnes ressources (lors du lancement de la mission), organisation de séances de travail etc.

V- LIVRABLE

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Consultant devra produire les livrables suivants :

- Le rapport de démarrage présentant la méthodologie et le planning d'exécution proposé par le consultant sera présenté au maitre d'ouvrage pour validation ;
- Le rapport diagnostique des outils et des besoins de suivi des performances des OPA ;

- Le rapport de conception et de déploiement de la plateforme de suivi des performances des OPA. Ce rapport devra inclure les modules de formation des agents de la DOPAF, des agents OPA au sein des directions régionales et départementales du MIRAH et des OPA aquacoles ainsi qu'une proposition d'approche de déploiement de la plateforme ;
- La plateforme informatisée de suivi des performances des OPA. Ce système devra satisfaire notamment les besoins fonctionnels ci-dessous identifiés :
  - L'enregistrement des organisations professionnelles agricoles à travers un système robuste, fiable et flexible ;
  - Le suivi et le contrôle des opérations d'enregistrement par les services de la DOPAF ;
  - La génération automatique de répertoires thématiques par filière ou par type d'organisations ;
  - L'évaluation des performances des organisations coopératives agricoles selon les dimensions de gouvernance, de gestion des ressources humaines et matérielles, de satisfaction des membres, de gestion des ressources financières, de gestion commerciale ;
  - Le monitoring des organisations à travers divers tableaux de bord dynamiques ;
  - L'octroi de droits d'accès en fonction des niveaux d'habilitation ;
  - La communication interne au sein de la DOPAF, et entre la DOPAF et les services déconcentrés.
- Une version finale de la plateforme et de son rapport de conception intégrant les observations et recommandation des parties prenantes notamment celles participant à l'atelier de validation.

VI-Durée de la consultation

La mission aura une durée de 60 jours de travail pendant une période de 90 jours calendaires à l'issue de laquelle le consultant présentera son rapport final. La mission se déroulera sur toute l'étendue de la Côte d'Ivoire.

.

N°	Tache / descriptif	Durée	Livrables	Période de transmission des livrables
1	Réunion de cadrage au démarrage de la prestation avec l'UCP/SPM, DOPAF et le consultant	01 jour	Rapport de démarrage	03 jours après la notification de la note de mise en service
2	Etat des lieux des outils de suivi des performances des OPA du secteur des ressources animales et halieutiques	15 jours	Rapport de l'état des lieux	25 jours après la notification de la note de mise en service
3	Conception du système (Architecture, Application, Base de données), et implémentation de la base de données) et Développement du système informatique	20 jours	Plateforme informatisée de suivi des OPA	55 jours après la notification de la note de mise en service

N°	Tache / descriptif	Durée	Livrables	Période de transmission des livrables
4	Rédaction du rapport de conception et de déploiement de la plateforme	05 jours	Rapport de mi-parcours	65 jours après la notification de la note de mise en service
5	Atelier de présentation et de validation de la plateforme	02 jours	Rapport d'atelier intégrant les recommandations et conclusions	70 jours après la notification de la note de mise en service
9	Rédaction du rapport final de la mission	05 jours	- Rapport final de l'état des lieux - Rapport final de conception et déploiement de la plateforme	75jours après la notification de la note de mise en service
7	Renforcement des capacités des agents de la DOPAF aux niveaux central, régional et départemental et des OPA de la chaine de valeurs aquacole	15 jours	Rapport de formation	90 jours après la notification de la note de mise en service

VII- PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

- **Profil du cabinet**

Le Consultant recherché est une firme ou Cabinet/ entreprise informatique exerçant depuis au moins cinq (5) années dans le domaine de la gestion des bases de données et des projets de développement web impliquant un traitement statistique/mathématique des données. Il devra justifier au minimum de trois (3) missions dans le développement des plateformes numériques de services dans le domaine agricole. Une solide expérience dans les projets financés par les principaux bailleurs de fonds (Banque Mondiale, UE, BAD, l'AFD) dans le secteur de l'Agriculture (production végétale, animale et halieutique) serait un atout.

- **Profil du personnel clé**

Pour mener à bien cette étude, le consultant devra disposer au moins d'Experts aux profils suivants :

- **Un (e) expert (e) senior chef de mission**, spécialiste en développement d'applications informatiques, de bases de données relationnelles et/ou informaticien avec une excellente connaissance du tissu économique et de l'écosystème entrepreneurial ivoirien. Il aura la charge de la coordination technique des activités de cette étude et assurera l'interface avec l'UC-PDC2V et la DOPAF.
- **Un (e) expert (e) en management des OPA.**

Chaque membre du personnel du Cabinet/bureau d'études devra avoir les qualifications et expérience minimales ci-après :

Désignation	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique	Durée d'intervention
Chef de mission, spécialiste en développement d'applications informatiques	Niveau minimum (BAC +5) en informatique ou tout autre diplôme jugé équivalent	• Au moins cinq (05) ans d'expérience dans la conception de plateformes et applicatifs digitaux, la gestion des bases de données et développement de solution web. • Avoir une expérience confirmée d'au-moins deux (02) ans en tant que formateur	• ayant au moins 3 missions de conception de système informatisé de gestion de projet • Avoir planifié et développé au moins deux prototypes de systèmes de gestion en ligne fiables et performants avec les langages, tels que javascript, PHP, Python, etc.	• 60 jours

Désignation	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique	Durée d'intervention
Expert en management des OPA	Niveau minimum (BAC +4) en agronomie, agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent	• justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion des OPA ;	• Avoir travaillé sur au moins deux (02) projets d'appui aux OPA • Avoir réalisé au moins un audit de gestion des OPA • Avoir accompagné et appuyé au moins cinq (5) OPA ces 5 dernières années	• 45 Jours

NB : Les consultants doivent être disponibles sur toute la durée de la prestation.

VIII- Méthode de sélection

La sélection se fera par la méthode fondée sur la qualification du consultant (QC) par avis à manifestation d'intérêt en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque Mondiale le financement de projets d'investissement (FPI) de septembre 2023.